

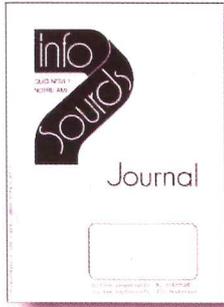
# Sournal

Journal de la FFSB

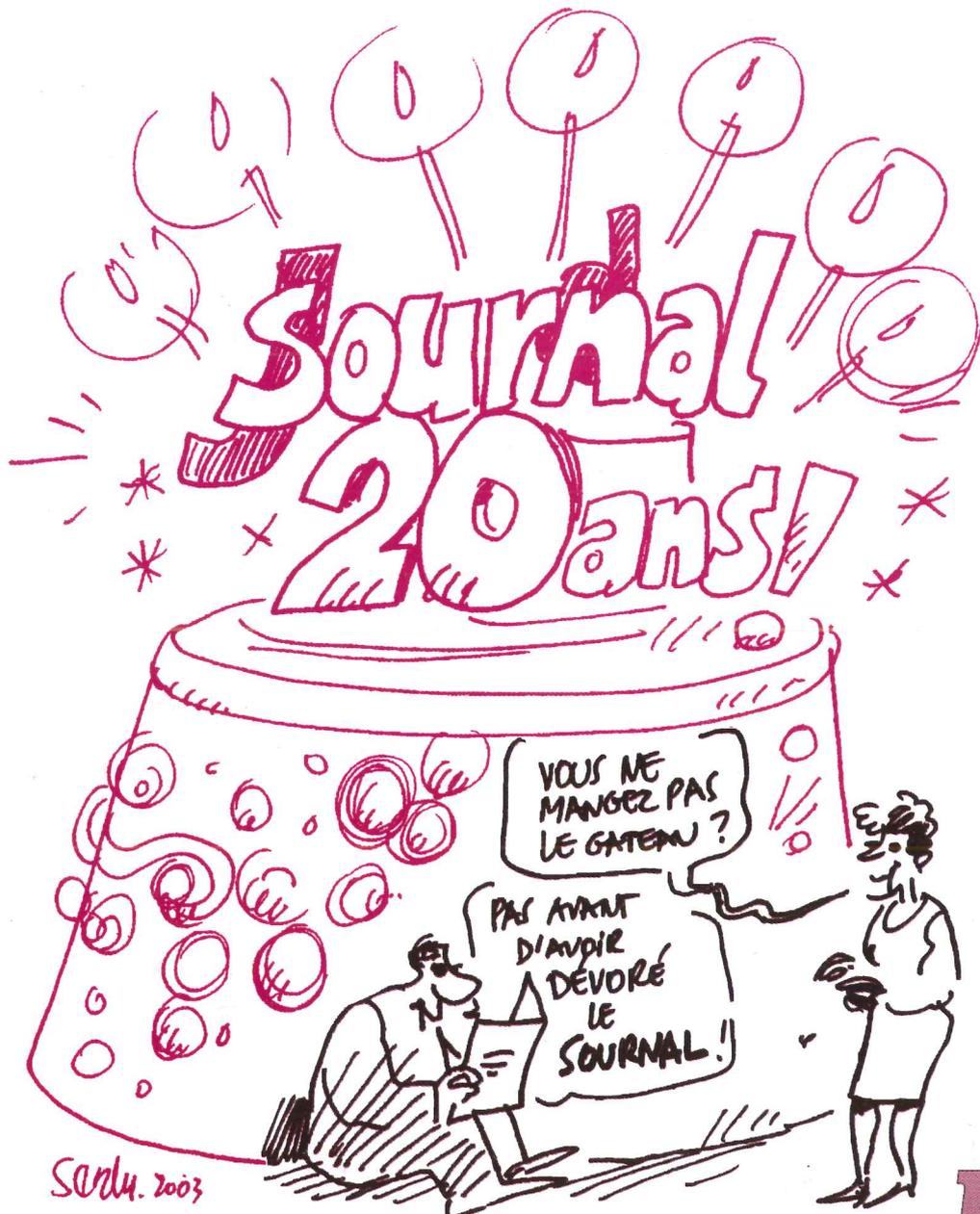
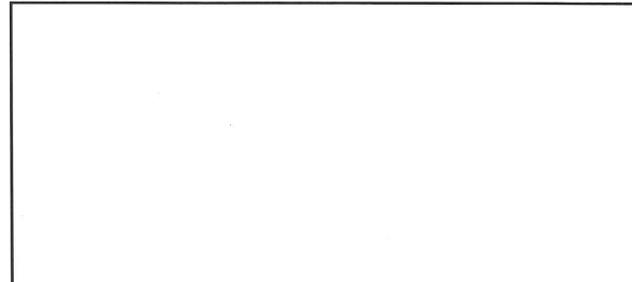
Belgique - Belgique  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491

Trimestriel : Janvier / Février / Mars 2004

Numéro 81



**Cadeau !**  
**Le premier numéro**  
**édité en 1984**



Bureau de dépôt : Bruxelles 5 / Chaussée de Boondael 55

# Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
<b>Sournal : 20 ans</b>	
Naissance.....	4
Evolution.....	4
L'équipe de rédaction s'interroge.....	4
Info-Sourds Journal devient Sournal.....	5
Le seul et unique.....	5
Interview de Martine FRAITURE.....	6
<b>Reconnaissance officielle</b>	
La langue des signes : une langue d'avenir...	8
<b>Volet social</b>	
L'accès à l'interprétation.....	9
<b>Internet</b>	
Les moyens de transport en commun.....	10
<b>Du côté de l'emploi</b>	
Recherche active de l'emploi.....	12
<b>Implant cochléaire</b>	
L'importance d'être bien informé.....	13
<b>Agenda des associations affiliées.....</b>	14
<b>Mots croisés du CFLS n° 63.....</b>	16
<b>Culture / Loisirs.....</b>	17
<b>Santé</b>	
Qu'est-ce que le CSS ? .....	18
<b>Revue de presse.....</b>	19
<b>Le Geste qui Sauve</b>	
Inauguration des nouveaux locaux de la police locale.....	20
<b>Formation : Langue des signes</b>	
Police, plus un geste !.....	21
<b>Nouveau Conseil d'Administration de la FFSB... 21</b>	
<b>12<sup>e</sup> Rencontre européenne</b>	
Les Sourds et l'image - L'image des sourds... 22	
<b>Musées royaux des Beaux-Arts</b>	
Plus un mot... Ouvrons le grand livre des contes.....	23
<b>Journée Mondiale des Sourds</b>	
Dix ans pour se faire entendre.....	24
<b>Echos.....</b>	26
<b>Annonces / Courrier.....</b>	26
<b>Carte membre de la FFSB.....</b>	27
<b>Solutions des mots croisés n°62.....</b>	27
<b>Signes de foi.....</b>	27

## Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:  
068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an  
15 euros ou plus comme abonné de soutien  
20 euros pour l'étranger par mandat postal

# Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente  
édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE  
DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4  
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44  
Tél.: + 32 (0)2 644 69 01  
E-mail : [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)  
Site web : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

**Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.**

### Comité du Sournal

Brigitte BENNETT  
Thomas BRUNEAU  
Alfred FIÉVET  
Martine FRAITURE  
Christelle BALARD

### Rédacteurs

Jean-Louis BRASSIENE  
Nathalie DESSART  
David DUDING  
Martine FRAITURE  
Lydia LALLEMAND  
Pierre LELEUX  
Frédérique VAN EVELGHEM

### Rédacteur principal

Thomas BRUNEAU

### Éditrice responsable

Martine FRAITURE

### Dessins

Serdu

### Mise en page

Thomas BRUNEAU

### Imprimeur

Publiprim

## Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **20 février 2004**.

Par courrier: Sournal, rue Van Eyck 11A/4  
1050 Bruxelles

Par fax: 02 644 68 44

Par E-mail: [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES  
ARTICLES / RÉACTIONS  
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !



## Le mot de la rédaction

Nous voici dans la vingt et unième année de Sournal. En un cinquième de siècle, nous avons beaucoup de choses à témoigner. Tout d'abord nous retenons des noms : l'actrice américaine sourde Marlee MATLIN qui reçoit un Oscar pour le film " Les enfants du silence ", le malentendant américain Lou FER-RIGNO incarne le légendaire bonhomme vert Hulk, la comédienne française Emmanuelle LABORIT reçoit un César et Lady Diana - présidente de l'Association britannique des malentendants- s'exprime correctement en langue des signes.

Nous pouvons aussi raconter nos joies et nos espoirs. Souvenons-nous de l'apparition de la langue des signes à Tele 21 (actuellement La Deux), de l'inauguration des Ateliers du Monceau et de la première Rencontre européenne pour sourds dans le cadre du Festival du Film indépendant. Nous avons aussi partagé des moments forts comme la manifestation des étudiants sourds à l'université de Gallaudet (Washington, D.C.) pour un président sourd et de notre manifestation devant les locaux de RTBF pour dissuader la suppression de la traduction gestuelle.

Tous ces faits jalonnent ainsi la mémoire du Sournal. Ces vingt années accomplies constituent notre fierté. Notre couronne de lauriers est néanmoins périssable, il est hors de question pour nous de se prélasser. Cela est d'autant plus primordial si nous prenons en considération la reconnaissance officielle de la langue des signes en Communauté française. Par conséquent, cette légitimation attirera régulièrement l'attention de nombreuses personnes vers les sourds et malentendants. Nous pensons que ce phénomène aura d'heureuses répercussions sur le Sournal. Il est donc de notre devoir de ne pas être décevant après vingt ans de bons et loyaux services...

Thomas BRUNEAU

## Les nouvelles de la FFSB



Enfin, nous y sommes. La langue des signes est reconnue par le Parlement de la Communauté française par un vote unanime le 21 octobre 2003 et paru au Moniteur Belge le 25 novembre.

Ces derniers mois, il y a eu des moments forts comme ce vote et les regards de tous les parlementaires attirés vers l'étage supérieur où se tenaient de nombreux sourds qui agitaient des mains (normalement, il est interdit d'applaudir, mais là, c'était silencieux !). Il y a eu aussi, lors de la Journée Mondiale des Sourds le 27 septembre dernier, le début du discours que la Ministre Nicole Maréchal prononcé en langue des signes, nous laissant tous ébahis.

La FFSB tient encore remercier ici, outre les Ministres Nicole Maréchal, Thierry Detienne et Willem Draps qui ont présenté ce projet au Parlement, tous les parlementaires de tous les Partis qui ont voté pour la reconnaissance de la langue des signes.

C'est maintenant que le vrai travail va commencer comme je vous l'avais dit dans le dernier Sournal. La FFSB a besoin de toutes les personnes, qui sont prêtes à donner un peu de leur temps et beaucoup de leur savoir, pour l'aider à concrétiser des projets. En effet, lors de la dernière assemblée générale de la FFSB en octobre dernier, le projet des Commissions de travail a été approuvé par les membres. Il y aura donc du pain sur la planche.

Déjà, au sein de la FFSB, il y a de nouvelles têtes. Des quatre membres en fin de mandat, deux ont souhaité ne pas reposer leur candidature, il s'agit de Mr Alfred Fiévet, l'un des fondateurs de la FFSB il y a déjà 26 ans, et qui souhaite se consacrer à son association tournaise et l'autre Mr Pierre Dewit qui, après une quinzaine d'années au sein de la FFSB mais davantage encore dans d'autres associations, aimerait profiter un peu de sa retraite. Qu'ils soient tous les deux remerciés pour le dévouement dont ils ont fait preuve et qui a permis à la FFSB de grandir et d'être ce qu'elle est maintenant. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur eux si besoin est. Un autre changement est venu suite à la démission surprise de Mr Salvatore Falletta. La FFSB le remercie pour les années qu'il lui a donné et compte sur lui pour continuer à la soutenir. Les nouveaux sont Mr Pierre Leleux, un médecin-pédiatre devenu sourd et qui a opté pour la langue des signes, Mlle Sabrina Leveugle, entendante et connaissant notre langage et Mr Michel Rivez, sourd de parents sourds. Après l'assemblée générale et suivant ses Statuts, le nouveau Conseil d'Administration de la FFSB s'est réuni pour attribuer les fonctions à chacun. Vous en trouverez la composition plus loin dans ce journal (p. 21).

Avec 2003, l'Année Européenne des Personnes Handicapées s'achève. Celle de 2004 va commencer, la FFSB compte sur tous pour une plus grande solidarité et surtout l'indispensable tolérance qui permet à chacun de vivre ensemble avec leur différence. C'est le moment de vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Martine

## Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**

Merci de ne pas nous oublier

## Petit deviendra grand...

### Naissance

En janvier 1984, né du mariage entre Quid Novi et Notre Ami, Info-Sourds Journal voit le jour. Dès les premiers numéros, sa philosophie pluraliste est clairement exprimée. «L'Info-Sourds Journal a été créé dans les buts suivants : atteindre un public le plus large possible, être le lien entre toutes les Associations, être le porte-parole des sourds qui veulent s'exprimer» pouvons-nous lire dans le deuxième numéro.

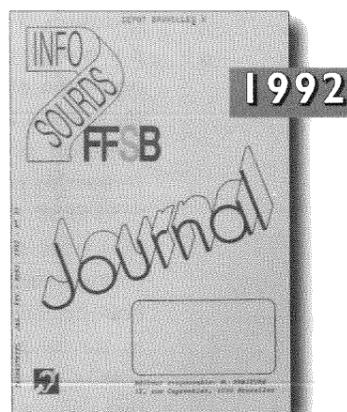
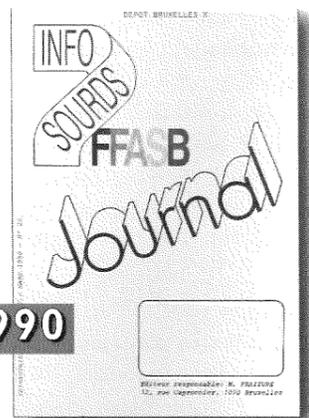
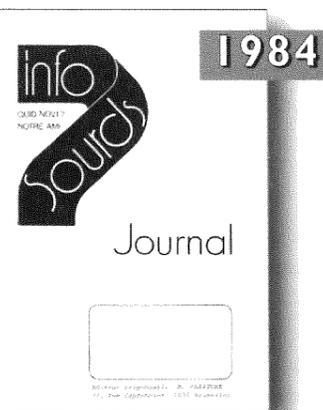
Bien que pluraliste, Info-Sourds Journal partageait les grandes lignes directrices de la Fédération Francophone des Associations pour Sourds (l'actuelle FFSB) à savoir : la défense de la personne sourde et la promotion de la langue des signes. Ces deux champs d'action constitueront les fils conducteurs de la plupart des articles.

### Evolution

Dès sa première parution, Info-Sourds Journal s'évertuera à répercuter les informations sur la surdité dans les domaines associatif, social, culturel, médical, médiatique et technologique. Ainsi apparaissent des rubriques permanentes comme «Les nouvelles de la FFSB», le «Volet social», «Télécontact», les «Mots croisés du CFLS [Centre Francophone de de la Langue des Signes]» et «L'Agenda des associations». À ses débuts, le travail était déjà remarquable étant donné que les textes sortaient d'une machine à écrire. L'ordinateur ne fera son apparition au sein de la rédaction qu'en 1989.

### L'équipe de rédaction s'interroge...

Tant bien que mal, l'équipe rédactionnelle s'efforçait d'insérer par-ci par-là des images afin de rendre le périodique moins verbeux. A partir des années 90, les demandes des lecteurs pour un périodique plus visuel se font pressantes. Avec un groupe de bénévoles, il est difficile d'aller plus loin,



## Info-Sourds Journal devient Sournal

En 1999, l'ORBE (Office Régional Bruxellois de l'Emploi) accepte la création d'un poste de journaliste à temps plein. En 2000, l'organisme Les Œuvres du Soir nous accorde les moyens financiers nécessaires à l'obtention d'un ordinateur. En 2001, le Fonds Jeanne et Pierre Beeckman (de la Fondation Roi Baudouin) offre la possibilité d'acheter l'appareil photo numérique.

Disposant de ces outils humain et technologique, Info-Sourds Journal pouvait entamer son grand tournant au début du 21<sup>e</sup> siècle. Non seulement, il passe à un plus grand format (A4 au lieu de A5) mais aussi il change de nom. Le nom actuel «Sournal» a été choisi pour deux raisons. Premièrement, il fallait mettre un terme à la confusion qui existait entre Info-Sourds journal et le Service Info-Sourds. Deuxièmement, cette dénomination - résultant de la contraction entre «(sourds)» et «(journal)» - rappelle que les mots «(jour)» et «(sour)» possèdent la même configuration labiale pour les sourds.

Dès les premiers numéros, sa philosophie pluraliste est clairement exprimée

### Le seul et unique

Les articles gagnent alors progressivement en qualité tant au niveau du contenu qu'au niveau rédactionnel. Chaque numéro attire l'attention sur un dossier de quatre pages permettant d'aborder un sujet sous plusieurs angles. Des nouvelles rubriques permanentes s'ajoutent comme «Internet», «Aides techniques» et «Santé». Dès ce mois de janvier 2004, deux nouvelles rubriques font leur apparition : «Du côté de l'emploi» du

Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi (SARE) et la rubrique de prévention policière «Le Geste qui Sauve».

Au niveau de la présentation, les photos deviennent plus présentes; partir de 2001, la page de couverture bénéficie de deux couleurs; depuis plus d'un an, les dessins de Serdu font leur apparition.

Sournal étoffera sa philosophie. Tout récemment, il vient de l'inscrire clairement à la

deuxième page de sa publication. Aujourd'hui, en Belgique, Sournal s'avère être le seul trimestriel francophone d'information générale sur la surdité. Maintenant, le tournant est achevé, Sournal poursuit sa lancée sur une belle ligne droite. Son lectorat ne cesse de grandir et l'équipe rédactionnelle sait déjà que la reconnaissance de la langue des signes en Communauté française ne fera qu'amplifier ce mouvement...



— C'est l'orchestre pour le gala des sourds-muets

Dessin paru dans l'Info-Sourds Journal n°9

### L'info pour rire

Des expériences sur les causes de la surdité, effectuées à l'université d'Ankara, ont donné de bien étonnant résultats. Les cochons auxquels on faisait écouter de la musique disco, avec la même puissance que celle des boîtes de nuit, sont tous devenus sourds, alors que les rats (mâles ou femelles) sont devenus homosexuels.

Cet extrait est tiré de Ici Paris (8 février 1989) et repris dans l'Info-Sourds Journal n°22

## Interview de Martine FRAITURE, éditrice responsable

**Sournal:** Après vingt ans de travail pour le Sournal, quel est votre sentiment ?

**Martine FRAITURE:** Je me dis : «Déjà vingt ans !». Avant c'était nous-mêmes qui devions tout faire [bénévolement]. Quand on compare le Sournal avec ses versions précédentes, nous voyons que ce journal devient de plus en plus professionnel. Beaucoup de changements positifs ont été apportés grâce à l'engagement d'une personne responsable. J'espère que cela continuera encore.

**S.:** Comment est venue l'idée de fusionner Quid Novi et Notre Ami ?

**M.F.:** Cette fusion est une conséquence naturelle, née de l'unification entre la FFAS de la FENASOMUC et l'U.F.S. de la C.B.S.

La FENASOMUC (Fédération Nationale des

Sourds-Muets Catholiques) est reconnu par la FMS, mais plusieurs grandes associations de sourds, aussi bien au nord qu'au sud du pays refusaient de s'y affilier à cause de sa tendance religieuse mais surtout à cause de son esprit trop paternaliste.

C'est ainsi que des associations se sont groupées sous l'impulsion de Michel François et ont fondé la C.B.S. (Confédération Belge des Sourds). L'esprit d'ouverture des dirigeants sourds vers le monde, leur participation aux décisions les concernant (avec l'aide des interprètes en général bénévoles) et la promotion des artistes sourds (Arts et Culture asbl y est née) sont ses points forts.

En 1977, la Belgique se coupe en deux régimes linguistiques et les asbl qui survivent grâce aux subventions sont obligés d'en faire de même. De la FENASOMUC, sont nées la FFAS

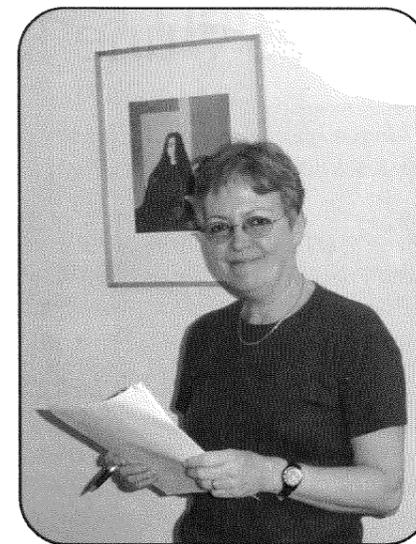
(Fédération Francophone des Associations des Sourds) et la FEVLADO.. De la C.B.S. sont issues l'U.F.S. (Union Francophone des Sourds) et la NEDO.

Claude Steenwerckx, alors président de la FFAS avait alors proposé à l'UFS d'unir les deux fédérations afin de réunir les forces vives et de mieux défendre les besoins des sourds. Il a fallu de nombreux mois de réunions, de discussions pour finalement arriver à un accord. Un rejet de paternalisme est clairement exprimé par les membres de l'UFS, lesquels ont consenti à des sacrifices financiers pour pouvoir démarrer sur une nouvelle base. C'est par la suite que Claude Steenwerckx a alors proposé de ne faire qu'un seul journal avec "Quid Novi ?" de la CBS-UFS et "Notre Ami" de la FFSB, l'Info-Sourds Journal est alors né.

**S.:** Lorsque nous parcourons les

anciens journaux, nous avons l'impression que vous supportez seule la supervision du travail de rédaction. Est-ce dû au fait que vous étiez une des seules personnes à savoir bien écrire ?

**M.F.:** C'est possible que ce soit cela... les sourds qui peuvent écrire sont rares. L'équipe de rédaction de Quid Novi ? était gérée par Jacques Dormont, sourd, professeur de dessin à l'Institut A. Herlin, artiste peintre et poète. Avec lui, il y avait Michel et Brigitte François, Paul Cortvriend qui se chargeait de la mise en page, Guy Lenoir qui s'occupait de la trésorerie. Je suis arrivée plus tard. Cette équipe se chargeait du journal de A à Z et était entièrement bénévole. L'équipe de Notre Ami était mieux lotie car il y avait du personnel sous contrat CST (ancien TCT). Dans la nouvelle équipe de l'Info-Sourds Journal, y sont entrés également Brigitte François, Guy Lenoir et Paul Cortvriend qui supervisait le travail dont la dactylographie et la mise en page sont faites par le personnel de la FFAS. Nous avons gardé l'ouverture d'esprit qui caractérisait "Quid Novi ?".



«Nous avons essayé d'avoir des correspondants régionaux mais nous n'arrivons pas à obtenir d'eux des articles»

Nous avons essayé d'avoir des correspondants régionaux mais nous n'arrivons pas à obtenir d'eux des articles. Ils nous envoyaient des blagues, des dessins ou un poème. C'était donc un immense soulagement quand nous avons pu engager enfin un journaliste en 1999.

**S.:** Comment envisagez-vous maintenant l'avenir du Sournal ?

**M.F.:** Je pense que cela va bien continuer et surtout que l'équipe de rédaction augmente par de nouveaux rédacteurs et qu'il y aura de plus en plus de lecteurs. Malheureusement, comme beaucoup de personnes sourdes ont des problèmes de lecture, il y a donc davantage de lecteurs entendants qui s'intéressent aux articles et les sourds qui s'intéressent aux agendas.

Ce qui est important, et je tiens à le dire, c'est de regarder en arrière et de voir ce que les personnes sourdes ont fait depuis vingt ans : comment on a fondé le journal, comment les choses se sont mises en place et de démontrer que les sourds sont capables d'évoluer et de continuer. C'est extrêmement important ...

Propos recueillis par Thomas BRUNEAU avec la collaboration de Laurence BEER



Dessin paru dans l'Info-Sourds Journal n°16



## Reconnaissance officielle

### La langue des signes : une langue d'avenir

Par un vote unanime, la totalité des 71 députés - présents le mardi 21 octobre au Parlement de la Communauté française - reconnaissent sans réserve la langue des signes de Belgique francophone comme une langue à part entière. Une preuve flagrante que le bien-être des sourds et malentendants n'entraîne aucun clivage politique.

«C'est un premier pas symbolique» nous rappelle régulièrement Nicole MARECHAL, Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé. Le décret signé par les parlementaires, loin de se contenter de reconnaître la langue des signes, stipule clairement qu'une commission consultative remettra régulièrement au Gouvernement de la Communauté française des avis et propositions visant à rendre effective la reconnaissance de la langue des signes dans divers aspects (éducation, culture, médias, administration,...). En fonction du budget disponible, le Gouvernement décide de concrétiser les propositions de la commission consultative dans les domaines qui relèvent de sa compétence. En cela la ministre Nicole MARECHAL n'a pas imité l'exemple du Portugal qui ne s'est contenté que d'une reconnaissance de principe.

#### Quelles peuvent être les répercussions?

La Communauté française est compétente pour les matières liées à la personne et à la pratique de la langue. Plus précisément, elle s'occupe des secteurs de la culture, de l'éducation, de la recherche et de la formation, de la santé (prévention), de l'aide à la jeunesse, des infrastructures, du sport et des relations internationales. Ce sont autant de secteurs dans lesquels la langue des signes devra trouver sa place. Dans les domaines de l'information et de l'éducation,

nous pouvons déjà projeter que la langue des signes deviendra progressivement plus présente à la RTBF et que la qualité de l'enseignement pour les jeunes sourds sera rehaussé.

Nous pouvons entrevoir que ce décret adopté servira de référence aux régions, provinces et communes de la Communauté française. Elles sont d'ailleurs encouragées à travailler à l'insertion socio-économique des personnes sourdes par la mise sur pied d'interfaces facilitant un dialogue en langue des signes. Quelques interfaces existent déjà comme par exemple Le Geste qui Sauve qui offre des services de police en langue des signes, il suffit donc parfois de leur fournir les moyens de se développer. Au niveau régional, nous pouvons d'ores et déjà compter sur les soutiens de Monsieur Thierry DETIENNE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé (Région Wallonne) et de Monsieur Willem DRAPS, ministre chargé de la Politique des personnes handicapées (Région Bruxelles-Capitale). Avec Nicole MARECHAL, ils forment ce trio moteur qui a donné l'impulsion déterminante à la reconnaissance de la langue de signes.

Ce décret s'avère une grande porte ouverte légitimant désormais les actions en faveur des sourds. Les avancées tendront à donner aux sourds et malentendants les possibilités

d'exercer pleinement leur citoyenneté. Par conséquent, dans l'esprit d'un proverbe bien connu, il faut effectivement offrir une canne à pêche à celui qui a faim mais aussi lui apprendre à pêcher. La commission consultative et tous les pouvoirs publics seront donc constamment confrontés à cette

question : Contribuons-nous à la citoyenneté des sourds et malentendants en évitant de faire d'eux des assistés ?

Th.B.

Image de fond: tableau des votes



De gauche à droite: Alain KLINKENBERG, Maurice HAYARD, Pierre LELEUX, Martine FRAITURE, Bruno BAGUETTE, Nicole MARECHAL, Yvette THOUA (masquée), Josette RASQUINET, Hypollite RASQUINET, Bernard FLEURUS et Pierre DEWIT.

#### Reconnaissance de la langue des signes et la presse

Lydia LALLEMAND

##### Reconnaissance - Langue des signes

Le Sair

Magazine, 13/8/2003

##### Communauté française - Conseil des Ministres: Langue des signes reconnue,

Vers l'Avenir, 11/9/2003

##### Enseignement: La langue des signes reconnue,

La Libre Belgique, 11/9/2003

##### La langue des signes reconnue

Le Généraliste, 17/9/2003

##### La langue des signes reconnue

Journal des Enfants, 19/9/2003

##### Commission consultative de la langue des signes

La Capitale et La Nouvelle Gazette, 22/10/2003

##### La langue des signes reconnue en Communauté Française

La Libre Belgique, 22/10/2003

##### On ne peut plus nier les spécificités des personnes sourdes

Journal du Médecin, 24/10/2003

##### Promouvoir la langue des signes dans les entreprises

Bizz Fr., 1/11/2003

### L'accès à l'interprétation

En parcourant la charte du sourd nous pouvons lire : «Le sourd a le droit d'utiliser la langue des signes dans toutes ses relations avec la société.» Il est donc important que toute personne sourde sache que les services régionaux leur donnent la possibilité de recourir à l'interprétation.

Tout d'abord, il faut s'inscrire à l'organisme compétent sur le lieu de votre domicile:

- En région flamande, le Fond flamand - Tél.: 02/225 84 11 -Fax : 02/225 84 05 ;

- En Wallonie, l'Agence Wallonne pour l'intégration des personnes Handicapées (A.W.I.P.H) - Tél.: 071/ 205 711 - Fax : 071/ 205 102

- Dans la Région Bruxelles-Capitale, le Service Bruxellois francophone des personnes handicapées (S.B.F.P.H) - Tél.: 02/800 80 00 - Fax: 02/800 81 20

L'inscription auprès d'un de ces organismes précédemment cités consiste à compléter un dossier administratif et médical. Le service social est à votre disposition pour vous aider dans ces démarches. Lorsque le dossier sera en ordre et que vous remplissez les conditions, vous pourrez vous adresser au service compétent pour bénéficier d'un interprète. Précisons que chaque région a sa propre réglementation, voici le fonctionnement des services :

**a) Pour Bruxelles, c'est le service d'interprétation des sourds de**

**Bruxelles (S.I.S.B.).** Il est situé à Ixelles (1050 Bruxelles), rue Van Eyck 11A/4 - Tel : 02/644 68 84 Fax : 02 :644 69 00.

Chaque année, vous recevez 30 tickets. Ceux-ci n'ont pas de date limite vous pouvez les utiliser à votre convenance. Un ticket équivaut à une heure d'interprétation mais toute heure entamée est due! Ainsi une personne sourde qui a besoin d'un interprète en fait la demande au S.I.S.B. au moins une semaine à l'avance. On y précise la date, l'heure, le lieu, le type de rendez-vous. Lorsque le service trouve l'interprète il vous confirme le rendez-vous.



Après la prestation, vous payez l'interprète avec les tickets.

Chaque année, il faut refaire une demande de tickets au S.B.F.P.H.

**b) Pour la Wallonie, c'est le service d'interprétation des sourds de Wallonie (S.I.S.W.)** à Namur (5000), rue Delvaux 16b - Tél./Fax: 081/26 05 05 - GSM: 0478/31 52 33.

Vous payez une cotisation annuelle de 25 euros. Vous pouvez

ensuite de faire autant de demandes que vous en avez besoin. Il suffit d'informer le service sur le rendez-vous et ce dernier confirme la présence de l'interprète.

**c) En Flandre, C'est le Centraal Doventolkenbureau (C.A.B.),** Dendermondesteenweg 449 à 9070 Destelbergen - Tél.: 09/228 28 08 - Fax: 09/228 18 14.

Après vous être rendu à un Multidisciplinaire Team qui fera avec vous un projet sur 4 ans de vos besoins, vous bénéficierez chaque année de 18 heures d'interprétations dans le cadre de la vie privé. Dans le domaine professionnel le calcul se portera sur l'équivalent de 10 % des heures de travail. Pour le rendez-vous qui nécessite la présence d'un interprète vous fournissez toutes les précisions au C.A.B. qui ensuite le confirmera.

Pour être plus autonome et avoir accès à une information complète, l'accompagnement d'un interprète peut s'avérer précieux.

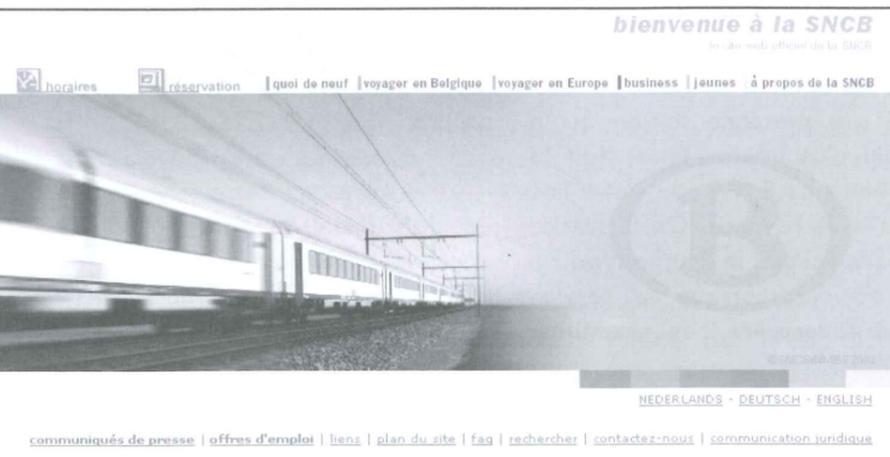
Sachez que peu importe le type de rendez-vous ; qu'il s'agisse d'un mariage, d'une consultation médicale, d'une réunion de parents, d'une réunion professionnelle, d'une vente notariale,... L'interprète doit respecter un code de déontologie. Celui-ci précise entre autre que l'interprète est tenu au secret professionnel et qu'il doit veiller à rester neutre c'est-à-dire traduire le plus fidèlement sans jamais intervenir dans les débats.



## Faciliter votre quotidien avec Internet

# Les moyens de transports en commun : infos pratiques en ligne

Changeons d'air, déplaçons-nous, voyageons ! Et pourquoi pas en transports en commun ? Le bus, le train, le car, l'avion... tous ces moyens de transports sont bien sûr représentés sur le Web et vous offre la possibilité d'organiser vos déplacements. Nous ne parlerons pas ici de planifier vos vacances avec les agences de voyages, mais bien uniquement de transport au départ de et en Belgique.



Vous ne savez pas quel titre de transport prendre ? En «calculant le prix de l'itinéraire» choisi, des conseils vous sont fournis selon vos besoins (carte, billet week-end,...etc). Le site vous informe également sur les travaux effectués sur les voies de chemin de fer; il vous donne la fiche descriptive des gares pour connaître, notamment, les heures d'ouverture, la possibilité de parking, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, etc; ainsi que toute une foule d'infos pratiques.

### Vous quittez la Belgique ?

TGV, Thalys, Eurostar...  
<http://www.b-rail.be/internat/F/trains/index.html>  
Vous pouvez également obtenir toutes les infos pratiques (horaires, tarifs, travaux...) concernant les voyages internationaux à partir de la Belgique. Mieux encore, cette fois, vous pouvez réserver votre billet en ligne : <http://tickets.b-rail.be/> (paiement par carte de crédit ou via votre terminal Banxafe C-Zam/PC pour payer avec votre carte Bancontact/Mister Cash).

### Le train - Le site de la SNCB

#### Vous voyagez en Belgique ?

<http://www.b-rail.be/> \*\*\*  
Vous êtes à Liège et vous souhaitez vous rendre à Bruxelles, vous devez être à votre rendez-vous pour 8h précise... quel train devez-vous prendre ? En vous rendant dans la rubrique «Horaires», vous pouvez aisément faire une recherche en entrant le nom de la gare de départ et celle d'arrivée, la date et l'heure de départ ou d'arrivée.

### Le bus

Les bus sillonnent toute la Belgique et vous emmènent à votre travail, à vos loisirs ou en promenade. Mais quel bus prendre ? Ici aussi, vous pouvez obtenir aisément horaires, tarifs et trajets sur les sites des différentes sociétés :

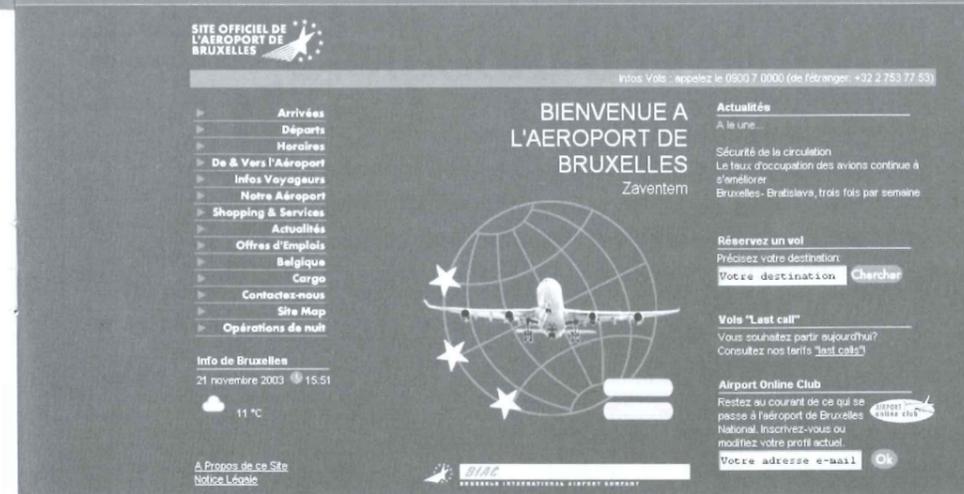
- Pour Bruxelles : <http://www.stib.irisnet.be/> \*\*\*
- Pour la Flandre : <http://www.delijn.be/> \*\*
- Pour la Wallonie : <http://www.tec-wl.be/> \*\*



Le site TEC ouvre vers les sites régionaux : Brabant wallon (<http://www.tecbw.com/>), Charleroi (<http://www.tec-charleroi.be/>), Namur (<http://www.tec-wl.be/>), Liège Verviers (<http://www.tec-liege-verviers.be/>)

**Echelle des estimations**  
\*\*\* Site régulièrement mis à jour, beaucoup d'informations et une belle présentation

\*\* Site régulièrement mis à jour et pas mal d'informations.  
\* Contient des informations intéressantes.



### L'avion

Vous avez envie de voir d'autres horizons et arriver le plus tôt possible sur votre lieu de destination ? Vous pensez aussitôt à l'avion.

<http://www.brusselsairport.be/> \*\*\*  
Très complet, ce site vous permet de visualiser les horaires, heures de départ et heures d'arrivée, mais aussi, de suivre les vols. Il vous est aussi possible de réserver votre billet via Internet (carte de crédit). Vous trouverez également bon nombre de conseils et infos pratique (astuces du voyageur, les jours d'influences, compagnies aériennes, accès...etc). Seul hic : les renseignements complémentaires s'obtiennent uniquement par téléphone.

Les deux grands aéroports wallons :  
<http://www.liegeairport.be/> \*  
<http://www.charleroi-airport.com/> \*  
Ces sites, plus simples, ne fournissent que les horaires, heures de départ et d'arrivée et infos pratiques (accès à l'aéroport, conseils...).

### Le car

Vos avez peur de l'avion, le train n'offre pas d'accès direct à la ville que vous souhaitez atteindre à l'étranger, quel autre moyen avez-vous à votre disposition ? Si vous ne craignez pas les longs trajets, le voyage en car est possible et, notamment, via une compagnie très connue : Eurolines.

<http://www.eurolines.com/belgium/> \*\*  
Toutes les infos pratiques sont à votre disposition : les pays et villes desservies, les horaires, les trajets, les lieux de départ dans votre région, les tarifs et autres infos pratiques (conditions...), mais vous pouvez également réserver votre trajet via fax et e-mail (carte de crédit). Remarque : les chauffeurs des cars en partance pour des pays non francophones parlent souvent uniquement la langue du pays de destination. La compréhension, déjà difficile pour les entendants, c'est encore plus pour les personnes sourdes !

## ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75  
4460 Grâce-Hollogne  
Tél. : 04/239.70.10  
Fax : 04/239.70.14  
E-mail : [alain.klinkenberg@dumonceau.be](mailto:alain.klinkenberg@dumonceau.be)  
[christel.vangorp@dumonceau.be](mailto:christel.vangorp@dumonceau.be)



Réparation de palettes  
Fabrication de châssis en bois  
Fabrication de caisses et caissettes  
Rabotage industriel

Petite menuiserie  
Fabrication de pallox's  
Mise en caisse  
Placards

1<sup>er</sup> atelier européen bilingue langue des signes - français  
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



## Recherche active de l'emploi

Notre service RAE est créé depuis janvier 1998 au sein de l'asbl d'Info-Sourds de Bruxelles, trois personnes y travaillent : Pascale van der Belen (coordinatrice), Muriel Brunneval (psychologue) et Muriel Prévot (animatrice).

L'asbl a pu bénéficier d'un subside européen (FSE) via l'ORBEM et un partenariat avec l'IRSA et la FFSB. Il est le seul service d'aide à l'emploi spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes à Bruxelles. Les conseillères ont adapté la méthodologie enseignée par l'Orbem à notre public.

### Concrètement, que faisons-nous?

Nous accueillons les demandeurs d'emploi soit pour un accompagnement individuel (le demandeur d'emploi et la conseillère) soit pour participer à un groupe de recherche active d'emploi (un groupe de demandeurs d'emploi et les conseillères). Dans tous les cas, nous établissons le parcours scolaire et professionnel de la personne, élaborons un projet professionnel et recherchons activement un emploi avec le demandeur d'emploi et une formation si nécessaire.

Souvent les personnes sont motivées et marquent leur accord pour participer à un groupe. Nous pensons que les groupes apportent beaucoup aux participants sur le plan social, professionnel et affectif. Nous ne dévoilons pas le nom des futurs can-

didats au groupe mais il arrive que ceux-ci retrouvent des connaissances et parfois n'ont plus envie de poursuivre le projet car ils vivent leur vie professionnelle souvent comme un échec et n'ont pas forcément envie de le partager avec leurs pairs. Le monde de la surdité est un microcosme où tout le monde se connaît mais et veut préserver une certaine intimité dans sa vie privée. Souvent nous commençons

son projet professionnel en effectuant de nombreuses démarches.

Concrètement, cela signifie: se préparer face à l'employeur, se connaître, se mettre en valeur, connaître ses compétences mais aussi ses limites et être capable d'expliquer sa surdité et connaître les solutions pour la démystifier.

Si le demandeur d'emploi sourd (et entendant aussi) ne prend pas conscience de ces éléments, et bien il n'est pas prêt à prendre le chemin de l'emploi.

**Vous voulez nous rencontrer?** Nous vous attendons, sur rendez-vous, dans nos

bureaux du lundi au vendredi :  
ISB asbl, rue VanEyck 11A bte 4 à 1050 Bxl - Tél : 02 644 68 90 - Fax : 02 644 68 91 - GSM : 0474 99 81 37

Courriel : [rae.infosourds@misc.irisnet.be](mailto:rae.infosourds@misc.irisnet.be)

Quelques chiffres pour vous donner une petite idée de notre travail. Depuis 1998, 181 personnes ont bénéficié de nos services dont 160 bruxellois, 7 flamands et 14 wallons. Les statistiques pour les 160 bruxellois :

- 66 ont un emploi dont 54..54% ont reçu leur CIV et retrouvé un autre emploi
- 17 suivent une formation
- 56 sont en recherche
- 21 pas de nouvelles

Pour l'équipe  
**Muriel Prévot**

Avec le soutien de



## L'importance d'être bien informé

Les 22 et 23 novembre 2003, dans le bâtiment «La Marlagne» de Wépion, le colloque «Démystification de l'implant cochléaire» organisé par l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophone). Ce meeting a tenté de soulever le voile sur les conséquences - bonnes ou mauvaises - de l'implantation en particulier chez les enfants.

Du point de vue strictement technologique, l'implant cochléaire est une merveille d'ingéniosité. Cette constatation est applicable à de nombreuses créations qui font partie de notre quotidien comme le téléphone cellulaire (GSM) par exemple. Toute innovation peut changer notre quotidien en bien et/ou en mal. C'est sur ce point-là que naît le débat qui se base sur deux extrêmes : d'une part la diabolisation de cette technologie et, d'autre part, la croyance que l'implant guérit la surdité.

Les discours et discussions au colloque abordaient la question de la pertinence d'implanter un jeune sourd, qu'il soit enfant ou adolescent. Tout d'abord, il a été bien établi que l'implant cochléaire n'est envisagé qu'à partir du moment où la prothèse externe ne fournit pas le gain auditif satisfaisant. C'est souvent le cas pour les surdités profondes (perte minimale de 90 décibels).

Partant de ce consensus, les professionnels de l'implant, avec leur armada de statistiques, prônent une implantation dite «précoce». Si les parents désirent donner à leur enfant sourd profond toutes les chances d'acquérir le langage oral et optent ainsi pour l'implant, ils devraient le faire avant que l'enfant ait l'âge de deux ans. Ce dernier se situe encore dans sa phase pré-linguale c'est-à-dire dans la période propice à la construction du langa-

ge. Toutefois, les spécialistes tiennent un discours très clair : l'implant cochléaire ne répare pas la surdité, il est tout au moins une aide auditive. De ce fait, l'enfant implanté doit être bien intégré dans tout un système de rééducation dont les acteurs sont médical, audiolinguistique, logopédique, familial et pédagogique. Toutefois, comment expliquer que certains parents, après avoir consulté leur médecin, considèrent l'implant comme la seule solution à la surdité de leur enfant ?

Nous ne cachons pas que les partisans de la langue des signes - en tant que mode de communication naturelle et adaptée des sourds - voient ces conclusions d'un œil peu favorable. Quelques-uns d'entre eux soutiennent que l'enfant sourd doit apprendre d'abord la langue des signes avant le langage oral. D'autres pensent que l'enfant sourd, même implanté, doit apprendre ces deux modes de communication en même temps. C'est dans ce domaine de l'apprentissage d'une langue que se situent les craintes. En effet, bien que la technique d'implantation soit maîtrisée, le risque zéro n'existe pas.

Toutefois, les parents, les sourds et les spécialistes sont unanimes sur ce point : les informations doivent venir de différentes sources. Ces sources comprennent le corps médical, les implantés qui utilisent avec succès leur aide auditive, les personnes qui ne retirent aucun profit de leur implant et, enfin, les sourds qui s'expriment en langue des signes. Pour ce faire, comme c'est déjà le cas en France, l'idéal serait de créer un groupe où tous ces acteurs seraient présents afin que l'échange d'informations puisse s'effectuer.

Th.B.



Atelier de discussions sur la scolarisation enfants implantés cochléaires

Dans le prochain **Sournal**, nous aborderons plus en détails les différents thèmes du colloque



# Agenda des associations affiliées

## Bruxelles

### Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

#### Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles

Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

#### JANVIER 2004

Vendredi 2	19.00	FERMÉ
Samedi 3	14.00	Concours de Whist
Vendredi 9	19.00	Fête des rois organisé par la RLSB
	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Dimanche 11	14.00	Cercle des Femmes
Samedi 17	15.00	AG Pétañque
	19.00	Banquet de Pétañque
Vendredi 23	19.30	AG Tennis

#### FÉVRIER 2004

Samedi 7	14.00	Concours de Whist
Vendredi 13	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Samedi 14	15.00	AG de la LSFS
	20.00	Bal de la St Valentin par la CJSB
Dimanche 15	15.00	Cercle des Femmes
Samedi 21	14.00	Portes ouvertes aux 50+ Entraînement de Pétañque

#### MARS 2004

Vendredi 5	19.00	Réunion du comité de la RLSB
Samedi 6	14.00	Concours de Whist
Vendredi 12	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Samedi 13	14.00	AG KSVDB - FRSSB
Dimanche 14	14.00	Cercle des Femmes
Samedi 20	15.00	Portes ouvertes aux 50+ Entraînement de Pétañque
Samedi 27	14.00	AG Statutaire MDS

### Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert  
Tél. / fax : 02 762 03 50

#### Entraînements de Bowling au Bowlmaster

Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

#### JANVIER 2004

Dimanche 4	15.00	Amis de Woluwe : Fête des Rois goûter gratuit pour tous les membres avec remise des cadeaux aux membres ayant participé à 6 réunions.
Samedi 10	18.00	Fête annuelle du C.S.C.S. : le PORTUGAL
	18.30	Menu Portugais
Lundi 12	14.00	Wosoca : Whist - joueurs de cartes
Lundi 19	14.00	3x20 + Caritas

#### FÉVRIER 2004

Dimanche 1 <sup>er</sup>		Fête de St François de Sales
	11.00	Accueil
	11.30	Eucharistie dans la salle du C.S.C.S.
	12.30	Verre de l'amitié pour tous
	13.30	Banquet - sur réservation
Dimanche 8	14.30	Amis de Woluwe : Carnaval des jeunes Amis de Woluwe
Lundi 9	14.00	Wosoca : Whist - joueurs de cartes
Lundi 16	14.00	3x20 + Caritas

#### MARS 2004

Dimanche 7	15.00	Amis de Woluwe Assemblée Générale
Lundi 8	14.00	Wosoca : Whist - joueurs de cartes
Lundi 15	14.00	3x20 + Caritas

## Charleroi

### Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

#### JANVIER 2004

Samedi 17		Bowling: Championnat de Belgique «(Individuel Vétérans)» organisé par ASSMCharleroi
Dimanche 18		Fête des Rois

#### FÉVRIER 2004

Samedi 7		Bowling: Championnat de Belgique «(Team)» à Tournai
Dimanche 15		Fête de la Chandeleur
Dimanche 22		Tennis de table: Championnat de Belgique «(Vétérans)» et «(Doubles)» à Bruxelles

#### MARS 2004

Samedi 20		Tennis de table: Championnat de Belgique «(Simple)» à Tournai
Dimanche 21		Information policière
Samedi 27		Bowling: Championnat de Belgique «(Double)» à Liège

## Liège

### Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

#### JANVIER 2004

Mardi 6	19.30	Fête Roi Mages organisée par RUSSL
Dimanche 11	14.00	Fête du nouvel an organisé par 50+
Mardi 20	18.00	Souper organisé par SUR'Cité.
Samedi 24	18.30	Messe traduite en Langues des signes à l'Eglise Saint Remacle.

Samedi 31	18.30	Tournoi de MANILLE organisé par RUSSL.
-----------	-------	--

#### FÉVRIER 2004

Mardi 3	20.00	Fête de la Chandeleur
Samedi 14	20.00	Fête Saint Valentin par RUSSL
Dimanche 15	14.00	Assemblée Générale pour les 50+
Mardi 17	18.00	Souper organisée par le SUR'Cité
Samedi 21	15.00	Assemblée Générale du RUSSL
Samedi 28	18.30	Messe traduite en langue des signes à l'EGLISE Saint Remacle
Samedi 28		Carnaval (sous réserve) organisée par SUR'Cité + Jeunesse

#### MARS 2004

Dimanche 14	14.00	Fête du fromage + vin organisé par les 50+
Mardi 16	18.00	Souper organisée par le SUR'Cité

Mardi 23	20.00	Conférence sur la grossesse
Samedi 27	18.30	Messe traduite en langue des signes à l'Eglise Saint Remacle.

## Namur

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN

Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes

Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

#### JANVIER 2004

Samedi 17	15.00	Assemblées générales
Dimanche 25	14.00	Goûter des rois, Joker, Réunion ordinaire

#### FÉVRIER 2004

Dimanche 22	14.00	Fête de la Chandeleur, crêpes, concours de déguisement pour le Carnaval (jeunes jusqu'à 25 ans), 1 <sup>er</sup> jeu de Manille et 1 <sup>er</sup> jeu de Couyon.
-------------	-------	---

#### MARS 2004

Samedi 13	15.00	22e Banquet de l'Abbé de l'Epée
Samedi 20	14.00	Souper du jardin du silence
Dimanche 28	14.00	Fêtes de Pâques, cadeaux pour les enfants et les membres, 2 <sup>e</sup> jeu de Manille 2 <sup>e</sup> jeu de Couyon, Hamburger

## Mons

### Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél. / Fax : 065 88 59 17

#### Samedi 13 décembre 2003

Distribution des cadeaux aux enfants à l'occasion de St-Nicolas ainsi que les pensionnés.

Goûter : Chocolat chaud, café, pâtisserie, cramique, tarte, etc.

#### Samedi 20 décembre 2003

Tournoi amical de fléchette à 14h, goûter : Hot-Dog

#### Samedi 10 janvier 2004

Fête de Galette de Roi, discours du comité  
Goûter: galette de Roi, petite conférence avec Surdimons

#### Samedi 07 février 2004

Carnaval des enfants (petit cadeau pour chaque travesti)  
Goûter : crêpe au choix (sucre, cassonade, etc...)

#### Samedi 06 mars 2004

Réunion mensuelle, petite conférence avec Surdimons  
Goûter : sandwich au fromage, jambon, américain, etc...

## Tournai

### Association des Sourds et Malentendants du Tournais

Local : «Les Petits Colibris» (derrière l'église)

Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.

Tél./Fax : 069 84 18 59

E-mail : info@sourds-tournai.be

**LE BUREAU DE TOURNAI SERA FERMÉ DU JEUDI 25 DÉCEMBRE 2003 AU DIMANCHE 4 JANVIER 2004 INCLUS.**

#### Entraînement bowling

Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

#### JANVIER 2004

Dimanche 4	12.00	Réunion de la R.A.S.T. (Fête des Rois) Dîner "Lapin à la Tournaisienne"
Samedi 10		Football (Championnat de l'Amitié)
Dimanche 17		Football (Championnat de l'Amitié) Bowling (Championnat Vétérans de Belgique) à Charleroi.
Dimanche 18		Pétañque Interclubs à Wavre.
Mercredi 21	19.00	Futsal Turbo Orange - S.C.S.Tournaisis
Samedi 24		Football (Championnat de l'Amitié).
Vendredi 30	22.00	Futsal S.C.S.Tournaisis - l'Elysée

#### FÉVRIER 2004

Dimanche 1 <sup>er</sup>	14.00	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. (Fête de la Chandeleur) au local Jeux de cartes "Manille".
--------------------------	-------	--

Vendredi 6	22.00	Futsal Petit Palais - S.C.S.Tournaisis
Samedi 7		Football (Championnat de l'Amitié). 13.00 Bowling (Championnat Team de Belgique) à Tournai

Mercredi 11	21.00	Futsal Red Gunners - S.C.S.Tournaisis.
Samedi 14		Football (Championnat de l'Amitié).
Dimanche 15		Pétañque Interclubs à Namur.
Mercredi 18	20.00	Futsal S.C.S.Tournaisis - Md Boys
Samedi 21		Football (Championnat de l'Amitié).
Dimanche 22		Tennis de Table (Championnat National Doubles et Championnat National Vétérans) à Bruxelles.

Mercredi 25	21.00	Futsal Club Med - S.C.S.Tournaisis
Samedi 28		Football (Championnat de l'Amitié).

#### MARS 2004

Mercredi 3	19.00	Futsal S.C.S.Tournaisis - Schoun's Boys
Samedi 6		Football (Championnat de l'Amitié).
Dimanche 7	14.00	Réunion de la R.A.S.T. Jeux de cartes "Manille".
Mercredi 10	20.00	Futsal Laurent Voyages - S.C.S.Tournaisis
Samedi 13		Football (Championnat de l'Amitié).
Mercredi 17		Futsal S.C.S.Tournaisis - daltons à 20h.
Samedi 20		Tennis de Table (Championnat National Simple) à Marquain.
Lundi 22	21.00	Futsal New Team Hebdo-S.C.S.Tournaisis
Samedi 27		Bowling (Championnat Doublettes de Belgique) à Liège.

## Verviers

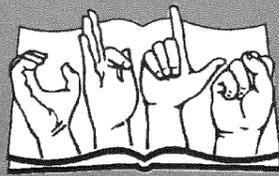
### Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers

Tél. / Fax : 04 365 55 45

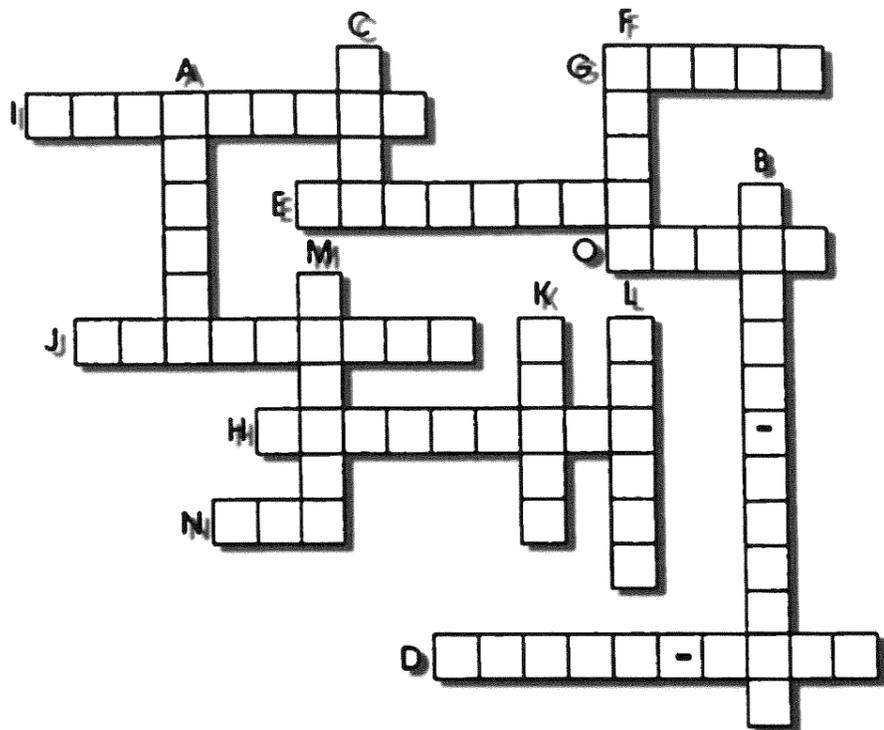
Porte ouverte le troisième samedi du mois à partir de 14 h 00

Agenda non reçu



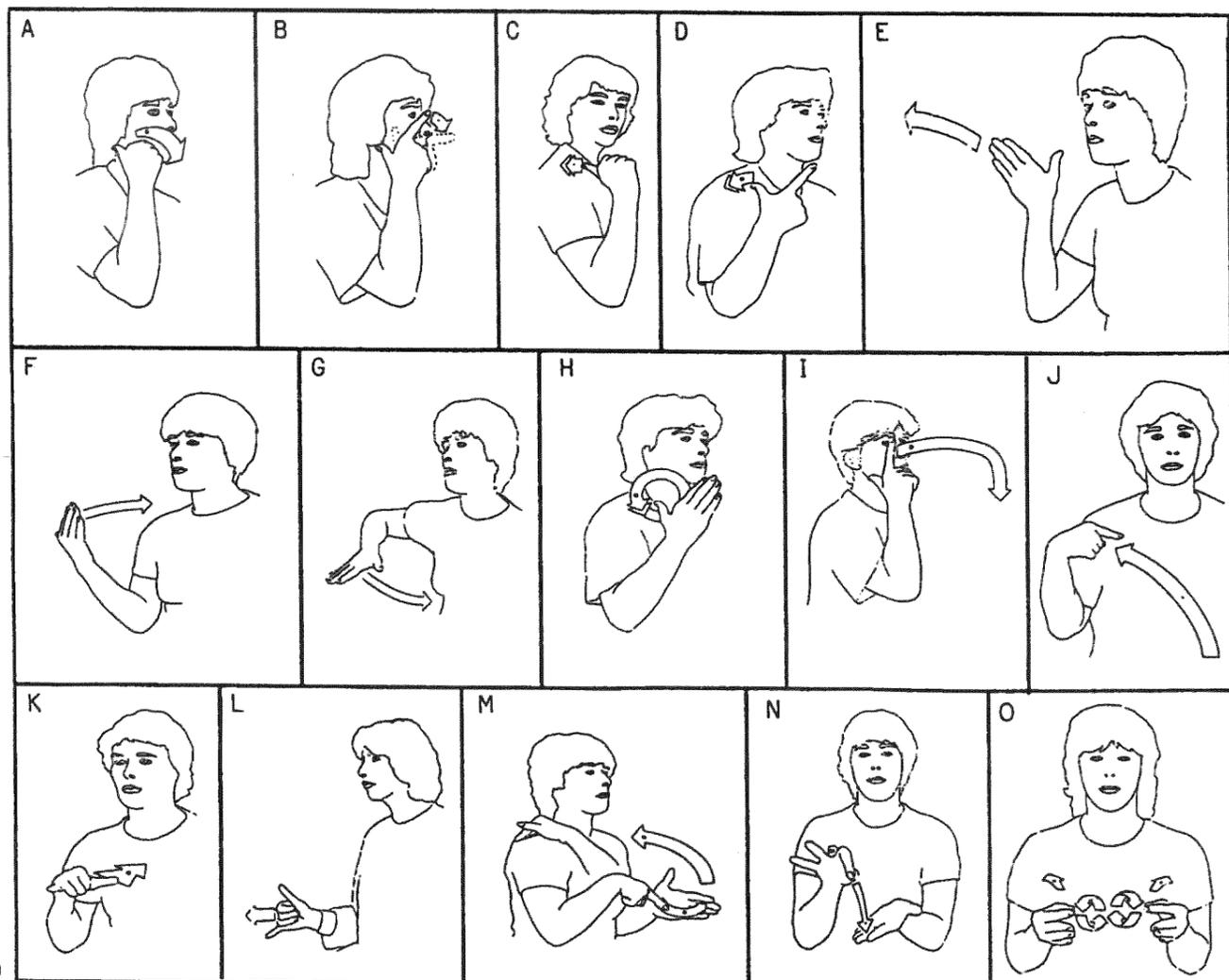
# Mots croisés du CFLS n°63

Centre Francophone de la Langue des Signes



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

Adresse :  
Rue Palais d'Outre-Pont 458  
1020 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 478 14 48  
E-mail : [cfls@belgacom.net](mailto:cfls@belgacom.net)



## Culture / Loisirs

C.J.S.F.B



### Centre des Jeunes sourds francophones de Belgique

#### Sports d'hiver pour jeunes du 3 au 10 avril 2004

CJSFB a décidé de reprendre le flambeau et le grand succès des jeunes, nous proposons à nouveau un séjour dans le magnifique.

#### Situation

Le Village des ORRES (France du sud) est situé à 1650 - 2720 m d'altitude. LES ORRES est un village authentique relié directement au magnifique domaine skiable. Les pistes conviennent aussi bien à des débutants qu'à des confirmés.

#### Hébergement

Chambre de 3-4 lits, 2 chambres de 6 lits. Le logement se situe à 100 m des pistes.

#### Animations

Salles de séjour, grande salle de sports polyvalente, etc. Tous les soirs, notre équipe d'animateurs vous proposera différentes activités.

#### Prix

Ski : 478,50 euros  
Snowboard : 489,50 euros

#### Réduction de 50 euros

**POUR LES JEUNES DE 18 à 24 ANS**

#### Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

Les prix comprennent :

- Aller et Retour en autocar
- La pension complète
- Le forfait 6 jours de ski/snowboard
- L'accès au domaine skiable
- Le matériel de ski ou snowboard.

Les prix ne comprennent pas :

- L'assurance annulation
- L'assurance assistance

#### Inscriptions

Brakelsesteenweg 89 à B-9400 Ninove  
BELGIQUE  
Email: [cjsfb\\_ffsb@hotmail.com](mailto:cjsfb_ffsb@hotmail.com)

Inscrivez-vous avant le 31 janvier 2004



#### Promenade contée Promenade signée

#### Dimanche 18 janvier

*Pourquoi les sapins gardent leurs épinets en hiver?*  
*Le bourse*  
avec Murielle ALPEN et Anne-Marie DE RIDDER

#### Dimanche 15 février

*Comment arracher les carottes ?*  
*Des millions de chats*  
avec Julie STOUFFS et José GONZALEZ

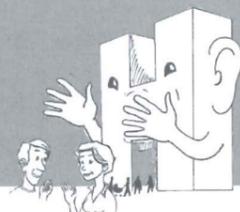
#### Dimanche 21 mars

*L'arbre de Vitorka*  
*Corbeau vole la lumière*  
avec Nathalie WEGNEZ et Nicole LE MAIRE

#### Stages de langue des signes

Au CREE, du 23 au 27 février 2004 pour le niveau 2 (approfondissement).

Renseignements  
Tél.: 02/ 762 57 30  
Fax: 02/ 762 47 06



## Qu'est-ce que le CSS ?

**P**armi les Associations affiliées à la FFSB, l'asbl «Centres de Santé pour Sourds (CSS)» a pour but de défendre l'accès des Sourds et Malentendants à des soins de qualité dans la Communauté Francophone de Belgique.

Nous savons tous que le problème de communication avec le personnel soignant est important et que, même si nous sommes bien portants actuellement, nous aurons un jour ou l'autre à communiquer, discuter, comprendre pour prendre en charge notre Santé ou celle de nos proches.

En 2003, le CSS a été extrêmement actif et il nous semble utile en cette fin d'année de vous tenir au courant des avancées et des projets qui nous concernent tous.

Le CSS est composé de personnes compétentes ; les unes sont du personnel de santé très proche de la culture sourde (médecins, infirmières, assistantes sociales, kinésithérapeutes), les autres des sourds ou malentendants sensibilisés au problème d'accès aux soins.

Notre action en 2003 a surtout été d'améliorer l'accueil et la qualité des soins dans les hôpitaux. Nous avons donc obtenu un subside du Ministre Th. Detienne pour réaliser des séminaires de formation au sein même des hôpitaux. Ces séminaires ont rencontré un grand intérêt (nous avons sensibilisé et formé pas moins de 998 infirmières et membres des hôpitaux en 2003 (37 séminaires dans 11 hôpitaux). Ceci représente un grand travail bénévole car nous avons voulu rendre ces séminaires très vivants en donnant avant tout «la parole» (ou plutôt «le signe») à des sourds de naissance et des malentendants. L'exposé est basé sur la projection de situations de mauvaise communication entre un Sourd et un Service Hospitalier, ensuite une explication des erreurs commises et enfin la solution à mettre en place.

La découverte de la culture sourde, de la langue des signes a été accueillie avec enthousiasme par les infirmières montrant par là qu'il ne s'agit pas du tout de mauvaise volonté mais d'une méconnaissance énorme de la spécificité de la Surdité. Nous devons tous faire un effort pour faire connaître aux entendants la richesse de la culture sourde.

Une brochure de conseils aux soignants a été éditée (vous pouvez l'acquérir au CSS ainsi que le dépliant reprenant toutes les activités du CSS, faites en cadeau à votre médecin !).

Notre action se porte aussi auprès des directeurs des



hôpitaux afin que les services et notamment le service d'urgence soient accessibles par Fax ou SMS ou Internet. (Le CSS mettra bientôt sur le site de la FFSB la liste des hôpitaux qui ont mis en place ces systèmes d'accès aux Sourds).

### Nos projets ?

1. Continuer la sensibilisation des hôpitaux et des écoles d'infirmières notamment par la création d'un DVD de formation permanente (ici un effort vous est demandé pour nous communiquer de situations et des problèmes vécus afin de les intégrer au DVD de formation continue).
  2. Action auprès de l'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance) afin de promouvoir le dépistage de la surdité des nouveau-nés (et surtout un soutien impartial aux jeunes parents). Une étude pilote sera mise en place dans la région de Liège.
  3. Nous rendre auprès des Associations locales à leur invitation pour discuter des actions à mener pour la Santé et la Communauté Sourde. «Être à l'écoute de vos besoins».
  4. Défendre le «Consentement éclairé» afin que les patients sourds aient l'occasion de discuter et décider en collaboration avec leur médecin de leur Santé et des traitements à mettre en place.
  5. En général, le CSS veut être l'interface entre la Culture Sourde et la Culture Médicale.
- Beau programme !

**Dr Pierre LELEUX**

Fax 02 640.05.60 ou c-s-s@skynet.be

Secrétaire Laurence Hulin



## Des mains pour raconter des contes

*Nouvelle Gazette (Centre), 13/10/2003, Renato Andreoli*

**E**n Belgique, on estime qu'il y a quelques 50.000 sourds et dix fois plus de personnes malentendantes.

Certains de ces «sourds» le sont de naissance ou dès leur plus jeune âge. C'est pourquoi, une ASBL s'est formée, composée de parents d'enfants sourds. Il est vrai qu'ensemble, avec des personnes ayant le même problème, on sait mieux se battre et se soutenir les uns et les autres. Une des méthodes permettant aux personnes sourdes de communiquer est le «langage des signes».

L'A.S.B.L. «Les mains pour le dire», qui s'occupe d'enfants de la région de Charleroi et du centre, a voulu, grâce à ce langage, amener les enfants vers d'autres façons de découvrir le monde, vers la lecture. Pour la troisième fois à La Louvière - d'autres rencontres de ce type ont déjà été mises sur pied à Leernes - grâce à la collaboration de jeunes étudiants de l'IPSMA et de la



direction de notre bibliothèque réservée aux jeunes, toute une série d'enfants malentendants et leurs parents ont pu participer à une séance où des comptines étaient racontées et surtout traduites en langue des signes.

A travers ces rencontres, les responsables de l'A.S.B.L. veulent amener les enfants sourds vers le livre, vers la découverte et ce, en famille, ce qui est particulièrement important.

M. Léonard, le fondateur de cette A.S.B.L. est particulièrement heureux de voir sa volonté de combler le vide qui existait à ce niveau dans les régions du Centre et de Charleroi, a porté ses fruits et le sourire qui illuminait le visage de certains de ces enfants est la meilleure des récompenses que puisse avoir quelqu'un qui s'engage pour les autres. D'autres activités sont ainsi au programme de cette A.S.B.L. (bricolages, découvertes nature, des visites, activités en piscine, psychomotricité, ...), alors le travail réalisé par de telles associations et des jeunes comme les élèves de l'IPSMA, prend toute son importance pour ces enfants. Un grand bravo à tous.

### Accueil en langue des signes

*La Capitale, 3/10/2003*

L'accueil des habitants (à l'administration communale) en utilisant la langue des signes est à l'étude à Jette. Ce point, qui cadre parfaitement avec l'année de la personne handicapée 2003, était à l'ordre du jour du prochain conseil communal.

### Pour que les enfants ne soient pas sourds au français

Vers l'Avenir (Basse Sambre)  
Les enfants atteints de surdité peuvent parfaitement s'intégrer à l'enseignement ordinaire. C'est le message de 'ASBL "Ecole et Surdité"

### Le JT...c'est mieux avec les mains

*Télépro, 15/11/2003*

Au moment de la reconnaissance

officielle de la langue des signes, les interprètes de la RTBF nous livrent leur vision de l'info. Environ 400.000 francophones n'entendent pas bien ou pas du tout. Depuis vingt-deux ans, les interprètes értébéennes leur traduisent l'actualité.

### Porter un appareil auditif rééduque l'ouïe

*Vers l'Avenir, 10/11/2003*

Porter un appareil auditif lorsqu'on est malentendant peut avoir des effets bénéfiques sur l'audition une fois la prothèse retirée, ainsi que sur la mémoire et l'état psychologique, selon des études françaises.

### Besoin d'une aide auditive?

*Vers l'Avenir, 17/10/2003*

En quelques années, les progrès technologiques ont permis de mettre à jour des matériels extrêmement performants. Les aides auditives, de plus en plus perfectionnées, permettent de corriger

beaucoup des troubles auditifs les plus courants. Elles sont désormais équipées d'une grande variété de fonctions et de caractéristiques permettant de répondre aux besoins individuels suivant les nombreuses formes et degrés de surdité.

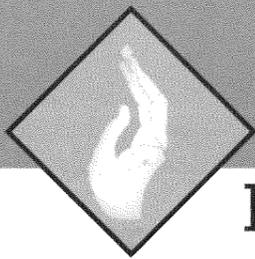
### Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 1 la Boîte 4  
1050 BRUXELLES  
Tél.: 02 644 69 01  
(M<sup>me</sup> L. Lallemand)  
Fax : 02 644 68 44  
E-mail : [cids@ffsb.be](mailto:cids@ffsb.be)

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30  
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !**



# Le Geste qui Sauve

David DUDING

## Inauguration des nouveaux locaux de la police locale

Le 13 novembre 2003, les nouveaux locaux de la police locale de la zone BRUNAU ont été inaugurés. Cette zone de police comprend les communes de FLEURUS, de PONT A CELLES et de LES BONS VILLERS et se trouve dans l'arrondissement judiciaire de CHARLEROI.

La zone est commandée depuis sa création, lors de la réforme des polices par Mme le Commissaire Divisionnaire de Police DEVODDER Monique, qui venait de La Louvière et comprend 96 hommes.

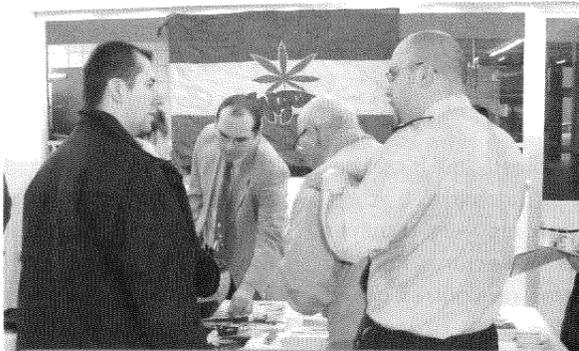
Depuis la réforme, beaucoup de zones de police connaissent des problèmes de locaux et de personnel. La zone BRUNAU aussi. Mais depuis ce 13 novembre, cela va mieux. En effet, des nouveaux bureaux ont été inaugurés. Il s'agit de l'ancienne brigade de la Gendarmerie de Les Bons Villers qui a été complètement rénovée et qui offre aux services de la direction des nouveaux locaux très fonctionnels.

L'inauguration officielle des bâtiments a eu lieu en présence des bourgmestres de la zone (Messieurs VANDERZYPEN, CALET et PAINBLANC), des directeurs de coordinations et judiciaires (Messieurs DANLOY et DORAENE) ainsi que des représentants de certains ministres.

Après cette cérémonie, tous pouvaient se réunir dans les locaux de l'ancien magasin Spar de Fresnes les Goselies. Là étaient présentés une bonne partie des spécialités de la zone.

Nous avons pu visiter quatre stands. Martine MAZY expliquait le système d'engagement des jeunes

policiers ainsi que la formation qui est donnée. Guy TAGLIAFERO et Philippe PAINBLANC expliquaient le maniement des différentes armes qui sont utilisées par les forces de police. Les hommes du Service



David DUDING, du «Geste qui Sauve», explique en langue des signes l'utilisation des drogues.

d'Enquêtes et de Recherches de Fleurus montraient le résultat de leur travail. D'importantes saisies de drogue. Tout pouvait leur être demandé. Quels sont les dangers lorsqu'on consomme tel ou tel type de drogue? Comment est fabriquée la cocaïne?... Plusieurs drogues étaient présentées mais aucune ne pouvait bien sûr être essayée. Enfin, David DUDING pouvait présenter son travail aux personnes entendant ainsi qu'aux responsables politiques et judiciaires. Il pouvait aussi expliquer les problèmes que rencontrent fréquemment les sourds et quelles solutions pouvaient être apportées.

Plusieurs démonstrations pouvaient aussi être observées.

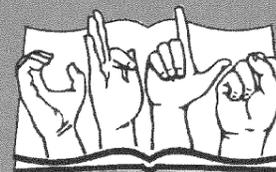
Deux maîtres-chiens présentaient le résultat de leur travail assidu avec leur «collègue» à 4 pattes. La recherche de plusieurs drogues cachées dans un appartement reconstitué et la recherche de fuyards par les chiens se sont chaque fois soldées par un net succès.

A l'extérieur des bâtiments, Eric BEGUIN et Fabrice JACQUIN montraient tout leur savoir-faire en self défense et montraient comment la police travaille lors des contrôles de personnes ou de voitures. Tout est basé sur la sécurité mutuelle. Il ne faut donc pas s'étonner des réactions parfois musclées des

policiers. En effet, un maximum de précautions est pris pour éviter toute mauvaise surprise aux policiers.

Événement exceptionnel, toutes les personnes présentes pouvaient se rendre compte de l'utilité de porter la ceinture de sécurité en essayant la voiture tonneau. Un petit tour et il était évident que ne pas porter la ceinture de sécurité pouvait être très dangereux.

Expérience satisfaisante, la journée portes ouvertes du 13 novembre devrait connaître des suites mais peut-être un jour de week-end afin de permettre à plus de gens de venir visiter les stands et de s'intéresser au travail souvent méconnu de nos policiers.



# Formation: langue des signes

## Police, plus un geste!

Du 24 au 28 novembre, le Centre francophone de la langue des signes (CFLS) assurait un stage de langue des signes au sein de la police de Schaerbeek, Saint-Josse et Evere.

Les rudiments de la langue des signes et les premiers soins ont ceci de commun : ils peuvent empêcher que le mal s'aggrave. En effet, nous apprenons les gestes qui peuvent apaiser. Cela est d'autant plus vrai quand des assistantes sociales de la police viennent en aide aux victimes d'un délit ou d'un crime. «On peut déjà demander pas mal de choses : comment ils vont, qu'est-ce qu'ils ont besoin, pourquoi ils sont venus, où ils vont», déclare une auxiliaire de police assidue au stage de langue des signes.

Le CFLS a intelligemment simulé des situations de métier : un drogué sourd pris en flagrant délit et une victime sourde d'un cambriolage. Par ce jeu de rôle, nous discernons que les stagiaires ont bien assimilé le feeling permettant de communiquer clairement même s'il leur manquait du

vocabulaire. Le but est de permettre aux entendants se faire comprendre par les sourds, en cela le CFLS a bien rempli son rôle.

Le commissaire REMUE est à l'origine de cette formation : «J'ai eu l'idée du projet il y a plusieurs mois de cela lorsque nous avons rencontré lors d'une réunion de sourds et malentendants, nous nous sommes rendu compte que des problèmes qui existaient entre ces personnes et les services de police. On a décidé de faire un pas cohérent en commençant ce cours comme ici. Mais ce n'est pas une finalité en soi, ce n'est qu'un début.» Il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, il ajoute d'ailleurs : «On peut continuer pour au moins 2 fois par an pour avoir un rappel de ce qui a été fait. Si c'est possible nous aimerions élargir ce cours à des policiers venant des autres zones.»



Le commissaire REMUE (à gauche) jouant le rôle d'un drogué sourd pris en flagrant délit

Th.B.

### NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFSB !



De gauche à droite : Sabrina LEVEUGLE, Bruno BAGUETTE, Josette RASQUINET, Maurice HAYARD, Martine FRAITURE, Michel RIVEZ, Bernard FLEURUS, Pierre LELEUX et Serge VAN BRANDT

Composition du nouveau Conseil d'Administration de la FFSB suite à l'Assemblée générale du 18 octobre 2003

- FRAITURE Martine : présidente
- HAYARD Maurice : vice-président
- RASQUINET Josette : secrétaire générale
- FLEURUS Bernard : trésorier
- BAGUETTE Bruno, LEVEUGLE Sabrina, LELEUX Pierre, RIVEZ Michel et VAN BRANDT Serge : administrateurs.



## Les Sourds et l'image - L'image des sourds

Dans le cadre du 30<sup>e</sup> Festival International du Film Indépendant, la 12<sup>e</sup> édition de la Rencontre Européenne «Les sourds et l'image - l'image des sourds» s'est déroulée le samedi 8 novembre dernier au Centre Culturel Jacques Franck, à Bruxelles.

Depuis 1992, le Centre Francophone de la Langue des Signes organise chaque année cette Rencontre Européenne, en collaboration avec le Centre Multimedia et le Centre Média Sourds, sur un thème directement lié aux problèmes rencontrés par les personnes sourdes dans leurs vies quotidiennes. En cette Année européenne des personnes handicapées qui, à travers diverses activités, a souhaité susciter une prise de conscience des difficultés rencontrées par les personnes handicapées, le thème de cette édition 2004 ne pouvait que poser la question: «Quel avenir pour les Sourds dans notre société?».

De 10h à 16h, les exposés et débats se sont succédés abordant l'évolution de l'histoire des sourds, leurs revendications, leurs espérances, car, malgré quelques freins, les acquis se multiplient, notamment la reconnaissance de la Langue des Signes. Cependant, des choses essentielles restent encore à accomplir. La question de l'enseignement a été soulevée: répond-t-il aux besoins des personnes sourdes? Et le marché du travail est-il prêt à accueillir les jeunes diplômés sourds? Autre grand point: l'autonomie des sourds dans la vie quotidienne. En effet, c'est l'inadaptation de l'environnement qui provoque des situations de handicap, alors qu'il serait possible de trouver des solutions qui permettraient à la personne sourde d'acquiescer son autonomie. Des initiatives ayant pour objectif de faciliter la communication ont déjà été soulignées (ex.: accès aux services de secours du 100 par fax; projet d'intervention d'une interprète à distance dans les administrations; policiers connaissant la langue des signes...). En revanche, le problème des médias et de l'accès à l'information demeure toujours sur la table: les médias pourraient améliorer les attitudes et les comportements à l'égard des personnes sourdes en faisant connaître les manifestations et en dénonçant certaines idées fausses. Quant au droit à l'information, il est loin d'être respecté pour les personnes sourdes. Que proposeront les médias pour l'avenir? Toutes ces questions, ces priorités devront être les grands piliers du combat pour l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Enfin, la journée s'est clôturée sur l'annuelle compétition spéciale «La création filmée des sourds». Douze films vidéo, en provenance de divers horizons,



Le jury de la Création filmée des sourds

ont été projetés, ouvrant les portes sur le monde et la culture des sourds à travers le langage de l'image. Trois prix ont été décernés, récompensant un réalisateur entendant et deux réalisateurs sourds. Les prix ont été attribués à:

- Skye, de Bim Adjadi (Angleterre)  
1<sup>er</sup> Prix "spécial pour l'intégration des sourds"
- Auto Film, de Levent Beskardes (France)  
2<sup>e</sup> Prix "Meilleur document reflétant la richesse de la culture sourde"
- Golden Rays, de Sunil Pandey (Népal)  
Prix de l'action audiovisuelle en faveur des sourds.

Le rendez-vous pour une nouvelle édition de la Rencontre Européenne «Les sourds et l'image - l'image des sourds» est déjà donné pour novembre 2004. Nous espérons d'ores et déjà vous y retrouver nombreux!

**Nathalie DESSART**

### Prix Regard 2003



Chaque année, un prix spécial, le Prix Regard, est attribué à une personnalité dont une initiative a favorisé l'intégration des sourds dans la société. En 2001, le prix avait été attribué au Ministre Thierry Detienne pour ses nombreuses actions en faveur des personnes sourdes. Cette année, le Prix a bien sûr été attribué à la Ministre Nicole Marechal (à gauche sur la photo), Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté française, pour son remarquable travail en faveur de la reconnaissance de la langue des signes.

## Plus un mot... Ouvrons le grand livre des contes

Sous le thème «Signes, histoires à quatre mains», Les Musées des Beaux-Arts de Belgique ont exposé jusqu'au 14 décembre 2003 les œuvres du photographe Manuel LAUTI. Ses images constituent autant de témoignages vivifiants et intimes d'un service qui tarde à être connu: les conteurs et guides en langue des signes.



inspire la sérénité et le respect: le Musée des Beaux-Arts de Belgique (M.R.B.A.B.). Il a pris soin de s'imprégner de cet univers particulier du conte bilingue (langue des signes et français parlé). «Lui [Manuel LAUTI], curieux de cette conversation non verbale qu'il ne connaissait pas, entre en contact avec nous par l'intermédiaire de la conteuse entendant avec laquelle nous travaillons», témoigne Nicole le MAIRE guide et conteuse sourde. Myriam DOM, responsable de l'accueil du public sourd aux M.R.B.A.B., décrit le travail des conteurs «impressionnés» sur la pellicule: «Le signe y devient chorégraphie, la voix y devient ballade... A l'univers silencieux des formes peintes et sculptées, répond l'univers mouvant des récits, des chorégraphies, des voix et des gestes... Le Musée devient alors le lieu d'un art vivant et vivifiant à l'image de cette exposition d'un artiste d'aujourd'hui: Manuel LAUTI.»

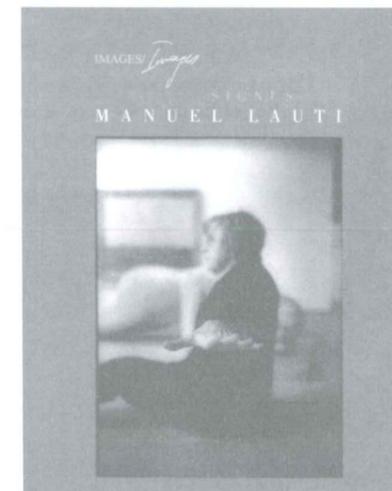
Comment fixer durablement un instant de notre vie? Des peintures rupestres à la photographie digitale, des films muets à la projection digitale, de l'invention de l'écriture à l'imprimerie offset, des gramophones aux lecteurs CD (même Super Audio CD), des salles de bibliothèque aux données informatisées... les hommes ont imaginé - même inventé - des moyens leur permettant de conserver une partie de leur mémoire en vue de la transmettre à la postérité. Quant l'art s'en mêle, les œuvres quelle que soit leur support communiquent alors des émotions. C'est ce qu'a tenté Manuel LAUTI avec ses photographies...

Manuel LAUTI a choisi comme thème les conteurs en langue des signes dans ce cadre qui

tent la complicité des deux couleurs extrêmes. La profondeur de champ est calculé afin que la partie floue de l'image attire le regard du spectateur sur la zone nette. Le grain apparent accentue le côté tactile, charnel, des scènes.

Les 25 photos de l'exposition «Signes, histoires contées à quatre mains» nous invitent à considérer des instants apparemment anodins en des moments pleins de sens et d'émotions. Manuel LAUTI applique à sa manière la belle leçon du «savoir regarder» pour sublimer les petites choses. Nicole le MAIRE conclut son témoignage: «Cette très belle exposition témoigne de son intérêt et de sa sensibilité face à la langue des signes.»

**Th.B.**



Toutes les photos de l'exposition sont reprises dans un livret en vente aux Musées des Beaux-Arts.

Rue de la Régence 3  
1000 Bruxelles  
Tél.: 02/508 33 50  
Fax: 02 508 32 32

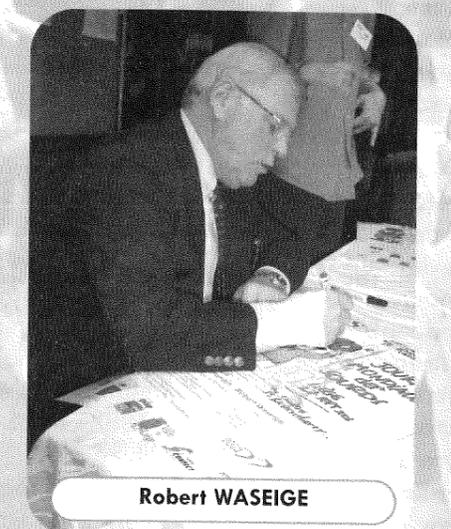
## Dix ans pour se



Fanfare exotique de percussions



Jeunes liégeoises apprenant l'alphabet en langue des signes



Robert WASEIGE

Le samedi 27 septembre, jour de festivités pour la Communauté française et la Région wallonne, la Journée Mondiale des Sourds a fêté sa dixième édition dans la ville chère à Simenon.

Dans les rues achalandées, les habitués du lèche-vitrine se souviendront de la «fanfare» de percussions, de Robert WASEIGE aux côtés du bourgmestre Willy DEMEYER en tête du défilé, de gestes qu'ils ont essayé de comprendre, de gants blancs et de calicots aux messages explicites. Ils ont assisté à l'inévitable et annuel cortège de gants blancs avec l'unique signe «I love you» par ci et par là. Ce signe, les jeunes la connaissent - peut-être sans le comprendre - puisqu'il est souvent utilisé lors des concerts modernes. On pense que c'est le chanteur Prince (son ancien nom de scène) qui a plébiscité ce signe en souvenir d'un concert qu'il donna à l'intention des sourds.

Chaque année, le signe «I love you» apparaît et réapparaît à un endroit différent de la Communauté française comme un geste d'espoir. Les sourds veulent avec les entendants construire une meilleure vie citoyenne où chacun aura sa place. Ce souhait est en train de se concrétiser sous l'impulsion de Nicole MARECHAL, Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé (Communauté française).



Nicole MARECHAL

Du haut du podium installé sur la place Saint-Lambert, la ministre surprend toute l'assistance en commençant son discours en langue des signes : «Bonjour, plusieurs groupes ont collaboré aujourd'hui, c'est un premier pas pour le respect des personnes sourdes. Un texte sur la langue des signes va être voté». Des gestes simples, clairs et compris par le public qui l'ovationne d'ailleurs pour cette introduction inhabituelle de la part d'un ministre. Elle n'a pas manqué de retracer toutes les tâches accomplies en vue de la reconnaissance de la langue des signes. Elle invoque aussi les raisons de l'apparente lenteur du processus législatif : «Le travail entamé, lentement certes, est aujourd'hui finalisé et aboutit au texte qui sera examiné lundi [29 septembre] au parlement. Il a d'abord fallu éclaircir la question de la compétence, la reconnaissance de la langue des signes n'étant pas spécifiquement attribuée à l'un des ministres, quoique nous soyons tous impliqués par cette reconnaissance. Ce n'était pas simple.»

Nous nous rappelons que Monsieur Thierry DETIENNE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé (Région wallonne), avait affiché sa solidarité avec Madame MARECHAL pour ce projet. Bien qu'il ne puisse pas intervenir au niveau de la Communauté française pour le décret sur la reconnaissance de

## faire entendre

la langue des signes, il appréhende ses répercussions. C'est pourquoi, il multiplie ses actions en faveur des sourds notamment en assurant un meilleur accès en langue des signes comme c'est le cas pour Francofolies et Télé-Lux. Il est à l'origine du projet de vidéoconférence (ou visioconférence) dont nous pouvions voir la démonstration dans le Collège Saint-Barthélemy. «Les nouvelles technologies sont porteuses d'espoir, c'est à ce titre que j'apporte mon aide au maintien du site de la FFSB et que j'ai subventionné une recherche menée par le CETIC sur l'apport des nouvelles technologies pour les personnes sourdes utilisant la langue des signes et les possibilités d'utilisation de l'interprétation à distance par la vidéoconférence» déclare Monsieur DETIENNE. Tout comme Nicole MARECHAL, le ministre wallon nous a réservé une belle surprise : «(...) alors qu'approche la fin de cette Année 2003, année européenne des personnes handicapées, je vous invite à venir au théâtre, en effet j'ai décidé de montrer les talents des personnes sourdes et d'inviter Emmanuel Laborit et sa troupe à venir jouer la pièce Pour un Oui, pour un Non à Liège les 22 et 23 décembre.»

Au niveau fédéral, les choses ne tarderont pas à bouger, c'est ce que nous laisse entendre la Secrétaire d'état aux Familles et à la Personne handicapée, Madame SIMONIS. Elle nous rappelle que dans les domaines culturels comme la télévision, l'État fédéral n'a qu'une fonction stimulante, elle veut se réunir avec les différents acteurs concernés par la télévision et établir un «état des lieux de la situation, des revendications, des obstacles rencontrés, des recommandations de chacun». Grâce à cette étude, elle pourra «entamer une négociation avec les responsables des communautés et régions pour nos chaînes de télévisions nationales et régionales, évaluer les possibilités techniques et les moyens nécessaires à l'augmentation des quotas de sous-titrage des programmes des chaînes publiques et privées, ciblées notamment sur les plages horaires de grande audience et sur la diversité des programmes adaptés». Au niveau européen, elle soutient l'idée d'une uniformisation des codes d'accès au sous-titrage et des couleurs et autres repères visuels.

La Ville de Liège aura vécu de grands moments en cette année 2003 : la dixième Journée Mondiale des Sourds, le Bus 2003 dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées, les 100 ans de Simenon la Fête de la Communauté française et celle wallonne. La dixième Journée Mondiale des Sourds a ceci de particulier : pour une fois, les sourds ont la pleine certitude d'avoir été entendus aux niveaux fédéral, communautaire et régional.

Th.B.



La visioconférence en temps réel



Thierry DETIENNE à gauche de l'interprète et Willy DEMEYER à droite



Madame SIMONIS



# Echos

Télécontact a le grand plaisir de vous annoncer la sortie de son annuaire 2003 version papier.

Cet annuaire reprend les numéros de minitel, fax, GSM (voix et SMS uniquement), GSM-fax, adresses Internet utilisés pour la communication entre personnes sourdes et malentendantes et les personnes qui utilisent régulièrement un de ces systèmes pour communiquer spécialement avec les personnes sourdes et malentendantes.

dantes.

Vous pouvez l'obtenir en effectuant un virement de 7 euros (5 euros + frais d'envoi) au compte 001-1930151-24 de Télécontact. L'annuaire vous sera envoyé par la Poste.

Nous vous souhaitons beaucoup d'agrément de cet outil de communication.

**Brigitte BENNERT**



## Annonces Courrier

réalités de la vie de l'enfant et de son entourage. Ce guide vous propose de les découvrir.

### 2. Les allocations aux personnes handicapées

La nouvelle réglementation redéfinit certaines notions telles que les catégories familiales (isolé, personne à charge, ménage, etc). La prise en compte des revenus pour le calcul de l'allocation a également subi des changements. Ces modifications ont évidemment un impact sur le montant de l'allocation octroyée. La brochure détaille ces changements et leurs conséquences financières.

Ces brochures sont gratuites à raison d'un exemplaire. Elle sont disponibles dans tous les guichets des mutualités socialistes.

Vous pouvez aussi adresser votre demande à : Association socialiste de la personne handicapée rue Saint-Jean 32/38 - 1000 Bruxelles  
Tél: 02/515.06.55 .Fax: 02/515.06.58  
Mail: asph@mutsoc.be

Commandez ou téléchargez les brochures sur notre site Internet: <http://www.mutsoc.be>

### RECHERCHE ACTIVE D'UN EMPLOI

Pour information, à partir de janvier 2004, l'asbl Info-Sourds de Bruxelles

propose un projet d'Education civique, à savoir, de répondre aux questions des droits des devoirs de la vie quotidienne des personnes sourdes. Des formations gratuites seront proposées en journée et en soirée. Prenez contact avec notre service si intéressé.

### SUR'CITÉ

Cela fait la troisième année que le CEFORSO a repris sans interruption (Cours d'Informatique, Cours de Français, Cours de Lecture Labiale). Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire soit par fax au 04/344.10.06 ; par téléphone au 04/341.39.96; ou par e-mail : [SURCite@skynet.be](mailto:SURCite@skynet.be). Les cours sont gratuits.

#### Tous les mardis :

Cours d'informatique + internet de 17h30 à 21h

#### Tous les mercredis :

Cours de français de 13h30 à 15h pour les moyens, de 15h à 16h30 pour les débutants

#### Tous les samedis :

Cours de lecture labiale de 9h30 à 11h pour les débutants, de 11h à 13h pour les moyens.

Dès le mois de Janvier 2004, il y aura le 4<sup>e</sup> cours dans le Ceforso qui est la langue des signes.

## Carte Membre de la FFSB



### Sourd - Malentendant



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant ; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez :

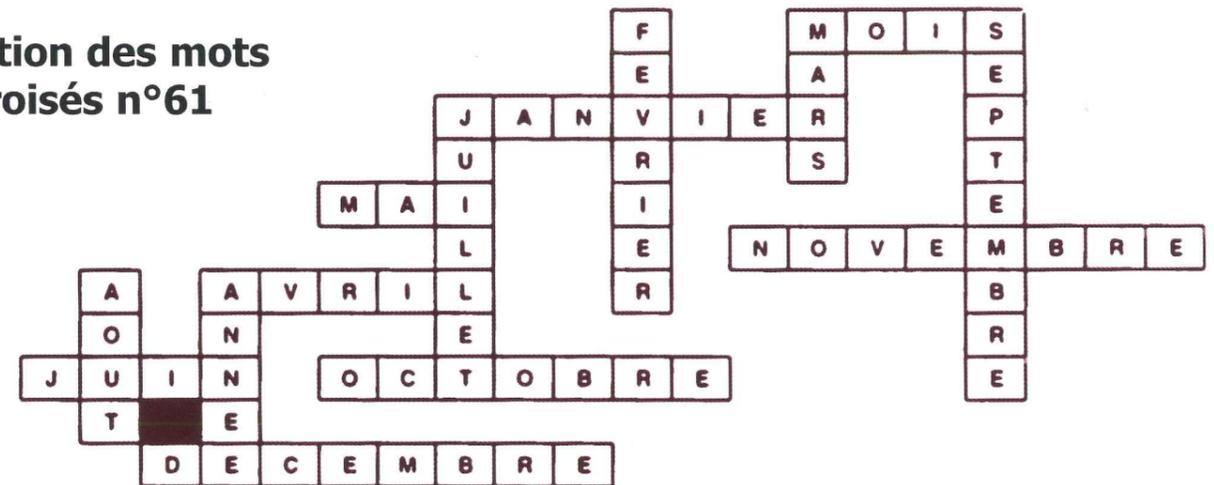
- La défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Elle vous donne droit à :

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- La réduction pour les SMS et abonnement chez Mobistar (projet Deafcom)

Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB : Vous pouvez demander le formulaire à Mr Thierry Adnet (Animateur).  
Fax : 02/644.68.44  
Courriel : [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)  
Sur notre site : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be) (Rubrique la fédération + la carte FFSB)

## Solution des mots croisés n°61



L'équipe d'animation

### «SIGNES DE FOI»

pour les personnes sourdes et malentendantes de Bruxelles et environs organise

### UN ATELIER DE SIGNES RELIGIEUX

(Textes et chants pour célébrations Eucharistiques)

samedi 24 janvier 2004 de 10 à 12 h – samedi 27 mars 2004 de 10 à 12 h

à la Cure de la Sainte-Famille, 2 place de la Sainte-Famille à Woluwe Saint-Lambert

### TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30

messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités, boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif.

POUR INFORMATION – SEMAINE SAINTE ET FETE DE PAQUES, 8, 9 ET 10 AVRIL 2004

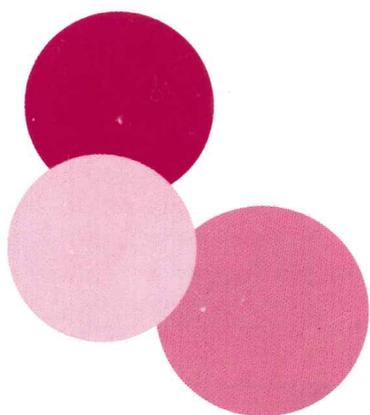
Pour tous renseignements : [signesdefoi@belgique.com](mailto:signesdefoi@belgique.com)  
Tel et fax 02 772 71 08  
<http://www.signesdefoi.bravepages.com>  
ou télétex : 755

**L'équipe et le Conseil  
d'administration vous  
souhaitent une**

**ANASB**



**B o n n e a n n é e**



**2004**

